



## **AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD DE DÉROGATIONS MINEURES**

**PRENEZ AVIS** que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra, dans la salle des délibérations du conseil à l'hôtel de ville, situé au 1, rue Principale Sud, à Sutton, le **6 juillet 2015**, à 19h30, une séance au cours de laquelle il statuera sur trois demandes de dérogations mineures, soient :

- Réduire la marge de recul avant de 10 mètres à 7 mètres pour les lots 4 849 136 et 5 326 568 du cadastre du Québec, sur le chemin Hivernon (DM2015-06-001);
- Autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire à 1,5 mètre de la ligne de lot latérale au lieu des 6 mètres prescrits, pour l'immeuble situé au 357-A chemin du Mont-Écho, sur le lot 4 848 725 du cadastre du Québec (DM2015-06-002);
- Autoriser l'implantation d'une piscine hors terre en cour avant et à 0,95 mètre de la ligne latérale de lot pour l'immeuble situé au 1775 chemin Poissant, sur le lot 4 867 763 du cadastre du Québec;

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ** à Sutton, Québec, ce **17<sup>e</sup>** jour du mois de **juin** de l'an **2015**.

*Julie Lamarche*  
*Greffière adjointe*